



NEWS RELEASE

www.iiac.ca

Pour diffusion immédiate

Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM, est reconduit comme président du conseil d'administration de l'International Council of Securities Associations (ICSA)

*C'est un honneur pour un Canadien d'être le président du conseil
d'administration de cette organisation internationale*

Toronto (Ontario), le 24 mai 2016 – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a le plaisir d'annoncer que lors de l'assemblée générale annuelle de l'International Council of Securities Associations (ICSA) qui a eu lieu à Stockholm en Suède, Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM, a été reconduit comme président du conseil d'administration de l'ICSA pour un mandat d'un an. Le prolongement d'un an du mandat de M. Russell est une reconnaissance de son travail et de ses qualités de chef de file à l'ICSA.

« En plus d'être président et chef de la direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM), j'ai l'honneur d'être le président du conseil d'administration de l'ICSA », a déclaré M. Russell. « Il s'agit pour moi d'une très bonne occasion non seulement pour faire mieux connaître le rôle de l'ICSA dans la mise en place de marchés des valeurs mobilières efficaces qui fonctionnent bien et d'une circulation efficace des capitaux transfrontaliers, mais également pour renforcer l'image du secteur canadien des valeurs mobilières et aussi de nos marchés des capitaux », ajouté M. Russell.

Durant l'assemblée générale annuelle de l'ICSA, les membres ont discuté de questions et d'initiatives touchant divers sujets, notamment la liquidité du marché, la culture et la conduite des entreprises, la réglementation transfrontalière, et la cybersécurité. Ces questions sont prioritaires dans le programme de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) – l'organisation internationale d'organismes de réglementation des valeurs mobilières –, et elles sont importantes pour le secteur des valeurs mobilières et l'économie mondiale.

Voici certaines réalisations récentes de l'ICSA :

- Deuxième mémoire transmis au groupe de travail de l'OICV sur la réglementation transfrontalière
- Engagement fort envers l'OICV lors de leurs Congrès annuels par l'entremise de réunions des présidents de comité
- Création d'un groupe de travail sur la liquidité du marché qui a présenté à l'OICV un rapport basé sur les travaux de neuf associations membres
- Publication des résultats d'un sondage mené auprès des membres sur la cybersécurité, en collaboration avec le comité consultatif des membres associés de l'OICV

- Travail sur un sondage mené auprès des membres sur des initiatives en matière de culture et conduite d'entreprise

Sous la gouverne de M. Russell et à la demande des membres qui voulaient clarifier le statut de l'ICSA afin de créer une structure solide pour l'avenir, l'ICSA s'est officiellement constituée en société en 2015. L'ICSA continuera à établir des relations pour exécuter son mandat qui est de se conformer aux initiatives réglementaires lancées par des entités supranationales, comme l'OICV, le Financial Stability Board et l'OCDE.

L'ICSA a été choisie pour faire office de secrétariat du Forum sur la réglementation transfrontalière (FRTF). Le FRTF a été constitué en 2014 par un regroupement international d'associations professionnelles du secteur des services financiers, de banques d'investissement, de sociétés de courtage, d'exploitants d'infrastructures du marché, et de consommateurs de services financiers pour rehausser et favoriser les discussions sur les normes réglementaires internationales. Le FRTF a joué un rôle de premier plan dans la rédaction d'un projet de principes directeurs sur la réglementation transfrontalière.

« Des marchés internationaux nécessitent une coopération internationale – entre les organismes de réglementation et entre les organismes de réglementation et les parties intéressées. C'est pourquoi je suis particulièrement fier de collaborer avec des entités internationales en tant que président du conseil d'administration de l'ICSA », a conclu M. Russell.

Voici les organisations membres de l'ICSA :

The Australian Financial Markets Association (AFMA)
The Association for Financial Markets in Europe (AFME)
Association française des marchés financiers (AMAFI)
Asociación Mexicana de Intermediarios Bursátiles, A.C. (AMIB)
Associação Brasileira das Entidades dos Mercados Financeiro e de Capitais (ANBIMA)
The Association of National Exchanges Members of India (ANMI)
The Association of Thai Securities Companies (ASCO)
Associazione Italiana Intermediari Mobiliari (ASSOSIM)
Bundesverband der Wertpapierfirmen e.V (BWF)
Forum des sociétés de courtage
The Chinese Taiwan Securities Association (CTSA)
The Danish Securities Dealers Association (DBMF)
The Japan Securities Dealers Association (JSDA)
The International Capital Market Association (ICMA)
L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
The Korea Financial Investment Association (KOFIA)
The Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA)
The Swedish Securities Dealers Association (SSDA)

The Turkish Capital Markets Association (TCMA)

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [138 membres](#) qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site accvm.ca.

L'International Council of Securities Associations (ICSA)

The International Council of Securities Associations (ICSA) a été constituée en 1988, au lendemain de la forte correction des marchés boursiers de 1987. Alors qu'il y a de plus en plus de liens entre les marchés des capitaux des divers pays, les associations professionnelles et les organismes d'autoréglementation représentant les marchés financiers les plus importants du monde se sont entendus pour créer une entité internationale de spécialistes afin de partager l'information, créer des pratiques exemplaires applicables partout dans le monde et favoriser une reconnaissance mutuelle. À l'origine, l'ICSA s'appelait International Council of Securities Dealers and Regulatory Associations. L'ICSA a tenu sa première assemblée générale annuelle en 1988 à Tokyo au Japon. Les membres fondateurs de l'ICSA étaient : Financial Intermediaries, Managers and Brokers Regulatory Association – Royaume-Uni; Association française des sociétés de bourse – France; Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Canada; Japan Securities Dealers Association – Japon; Securities Industry Association – États-Unis; National Association of Securities Dealers – États-Unis. L'ICSA est maintenant une organisation internationale comprenant 19 organisations membres représentant chaque région du monde. Pour plus d'information, incluant la liste des membres, visitez le site www.icsa.global

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis

Directeur principal des communications

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)

416 687-5475 – ligne directe au bureau

416 320-6920 – cellulaire

mgotzamanis@iiac.ca